EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/14

Reçu en Préfecture le : 01/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 septembre 2014
D-2014/432

Aujourd'hui 29 septembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Jacques COLOMBIER et Madame Catherine BOUILHET quittent la séance à 15h15

Excusés :

Contrat de partenariat de la Cité municipale de Bordeaux. Rapport d'activité 2013. Présentation au Conseil Municipal.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°D-2011/699 du 19 décembre 2011, vous avez approuvé les termes du contrat de partenariat pour la réalisation de la Cité municipale de Bordeaux avec la société de projet Urbicité, filiale de Bouygues Construction, et autorisé le Maire à signer ledit contrat. Ce contrat a été signé le 22 décembre 2011 et notifié le 2 janvier 2012.

Trois avenants vous ont été présentés :

- le 1er relatif à l'adaptation du process restauration a fait l'objet d'une délibération n° D-2014/68 du Conseil municipal du 24 février 2014.
- le 2ème relatif à la modification de la date contractuelle de Mise à Disposition du bâtiment a fait l'objet d'une délibération n° D-2014/241 du Conseil municipal du 26 mai 2014.
- le 3ème relatif aux modifications techniques intervenues sur le bâtiment en phase construction en écart au contrat signé, fait l'objet d'une délibération n° D-2014/377 du Conseil municipal du 15 juillet 2014.

Le cocontractant Urbicité a établi et transmis à la Ville de Bordeaux le 3 juin 2014 un rapport annuel permettant le suivi de l'exécution du contrat de partenariat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Je vous communique aujourd'hui ce second rapport technique et financier dont certaines rubriques apparaissent sans objet dans la phase construction en cours, mais seront renseignées dans les prochaines éditions, en phase exploitation.

Je vous rappelle que le premier rapport d'activité, établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, avait fait l'objet d'une délibération n° D-2013/467 du Conseil municipal du 23 septembre 2013.

1. Rappel sommaire des termes du contrat de partenariat

Le contrat de partenariat prévoit de confier à la société Urbicité, pour une durée de 20 ans à compter de la date effective de mise à disposition de la Cité municipale, la maîtrise d'ouvrage des travaux à réaliser pour la conception (l'obtention de toutes les autorisations nécessaires), la construction, le financement partiel, le gros entretien-renouvellement, l'entretien, la maintenance, et l'exploitation du bâtiment, étant également compris le déménagement des services ainsi que la fourniture et la pose du mobilier.
La mise à disposition de la Cité municipale a été réalisée le 21 juillet 2014.

Cet immeuble regroupe environ 850 agents auparavant répartis sur une quinzaine de sites, dont les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé cours Saint Louis, et accueille jusqu'à 1 000 visiteurs par jour.

La Ville de Bordeaux :

- met à disposition du titulaire du contrat de partenariat :
  - les terrains nus compris dans le périmètre du contrat (mis à disposition le 6 juin 2012)
- verse au titulaire du contrat de partenariat :
  - 30 millions d'euros d'apports cumulés correspondant à la vente des immeubles libérés par les services, dont le siège du CCAS
  - un loyer annuel moyen de 4,1 M€ TTC (en euros courants et impact FCTVA inclus), comprenant :
    - une redevance financière R1 dont une partie correspondant à une cession de créance acceptée par la Ville (dette " Dailly ")
    - une redevance R2 d'entretien maintenance

        - une redevance R3 de gros entretien renouvellement (GER) programmé
        - une redevance R4 de gros entretien renouvellement (GER) non programmé
        - une redevance R5 de Propreté et hygiène
        - une redevance R6 de gestion
    - reçoit du titulaire du contrat de partenariat :
        - le bien qui appartiendra au patrimoine de la collectivité sans indemnisation à l'issue des 20 ans du contrat

Ce contrat a été complété par trois avenants :

- le 1er relatif à l'adaptation du process restauration engendre des dépenses complémentaires pour la Ville à hauteur de 420 K € HT pour la modification de la cuisine et de 484 K € HT pour la réalisation du self éclaté ;
- le 2ème relatif à la modification de la date contractuelle de Mise à Disposition du bâtiment est sans impact financier ;
- le 3ème relatif aux modifications techniques intervenues sur le bâtiment en phase construction en écart au contrat signé engendrera des incidences financières d'investissement induites en plus et en moins. Ces incidences seront évaluées par un expert nommé conjointement par la Ville et Urbicité, qui prévoient de se rencontrer sur la base de son rapport d'expertise.
  Dans ce cadre, la Ville et Urbicité s'engagent à arrêter les conditions de l'équilibre final de l'opération au plus tard 3 mois après la Date Contractuelle de Mise à Disposition du bâtiment, sauf prolongation décidée d'un commun accord par les Parties.

2. Rappel sommaire du projet de la Cité municipale

D'une superficie de 21 500 m² SHON, ce bâtiment de 8 étages (+ un niveau de sous-sol) est conçu avec un volume bas en pierre minérale et un volume haut en verre, assurant une liaison entre le centre historique de Bordeaux et le quartier plus contemporain de Mériadeck.

Sur le plan fonctionnel, les services d'accueil au public sont entièrement développés sur un même niveau, en rez-de-chaussée, dans un espace de 1 500 m², avec un accès principal par la rue Claude Bonnier pour privilégier la proximité du tramway et une ouverture sur la ville.

Les espaces de travail pour les agents offrent la modularité attendue et une grande qualité de lumière naturelle.
La répartition des fonctions et services entre l'Hôtel de Ville et la Cité municipale cherche à utiliser au mieux les surfaces disponibles du Palais Rohan et de son annexe pour préserver la dimension vivante de ce lieu historique.

Les principales fonctions qui restent à l'Hôtel de Ville sont : Le Maire et son cabinet, les bureaux des Adjoints, la direction générale des relations internationales, la direction de la communication et de la presse, le Secrétariat Général et le secrétariat du Conseil municipal, le CODES, la direction de l'accueil et de la citoyenneté, la police municipale (dans sa partie administrative et de vidéosurveillance), le service des élections, le standard et les locaux techniques informatiques principaux. Les directions des finances de la Ville et du CCAS, ainsi que la Trésorerie, sont hébergées dans l'annexe du Palais Rohan.

La restauration collective, située au coeur du bâtiment en R+5, apporte la réponse qualitative appropriée à ce service aux agents. Elle a ouvert le 1er septembre 2014.

En sous-sol, le parking permet le stationnement de 42 véhicules de service (dont 3 places réservées aux personnes à mobilité réduite), 6 motos et 240 vélos.

Sur le plan technique, ce bâtiment à énergie positive (BEPOS) produira plus d'énergie qu'il n'en consomme grâce à 1 500 m² de panneaux photovoltaïques et une géothermie chaude et froide. L'énergie frigorifique excédentaire permettra de rafraîchir le Musée des Beaux-Arts voisin.
Parallèlement, un éco-partenariat est engagé pour accompagner les agents dans leur prise de possession des lieux et la vie du bâtiment, afin de les sensibiliser à l'adoption de comportements éco-responsables, indispensables à l'atteinte des objectifs de performance.

Un livret d'accueil agents a été élaboré en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et a fait l'objet d'une diffusion aux agents lors de leur emménagement, fin juillet 2014.

3. Les faits marquants de la fin de l'année 2013

L'année 2013 a été consacrée à la construction et aux autorisations administratives :

- Procédures administratives :
  - Mise au point du dossier de permis de construire modificatif : fin 2012 (déposé le 7 décembre 2012) et compléments en avril et mai 2013. PC délivré le 7 juin 2013.
    Ce permis de construire modificatif vise à rectifier et compléter le permis de construire initial en intégrant les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France sur le retrait et l'orientation en biais du volume supérieur du bâtiment côté Est, ainsi que la modification de l'accès parking côté Claude Bonnier et le déplacement de l'accès vélos sur la rue du Château d'Eau.
  - Convention de superposition d'affectations conclue avec la Communauté urbaine de Bordeaux en août 2013, pour autoriser le porte à faux en surplomb de la rue du Château d'Eau, domaine public routier de la CUB.
  - Référé préventif : constat par un expert indépendant de l'état des immeubles situés à proximité du chantier, préalablement au démarrage des travaux, afin de signaler tout désordre susceptible d'intervenir pendant les opérations de construction.
  - Convention autorisant la réalisation des forages géothermiques délibérée au Conseil municipal du 25 mars 2013 et signée le 22 avril 2014.
  - Arrêtés de dérogation horaire du 25 février 2013 et du 25 octobre 2013 pour autoriser l'extension des heures de coulage du béton et d'approvisionnement du chantier de 6h à 22h du 4 mars 2013 au 31 janvier 2014, pour éviter les heures de circulation denses.
  - Dossiers d'exécution des entreprises (EXE) : courant 2013 pour les premiers éléments (électricité, plomberie, CVC, cuisine).

- Travaux :
  - Décembre 2012 / mai 2013 : extension de la base vie sur la place Raynal et pose de la passerelle traversant la rue Bonnier fin mai.
  - Travaux de fondations achevés en mars 2013 (170 pieux).
  - Mars 2013 : montage des deux grues du chantier.
  - Mai 2013 : élévation des murs du sous-sol.
  - La pose officielle de la première pierre du chantier est intervenue le 27 mai 2013, après la réalisation de la dalle basse du sous-sol.
  - La pose de la structure chantier de protection du porte à faux a eu lieu du 30 septembre au 4 octobre 2013.
  - Réalisation du forage géothermique : nouveaux tests en janvier / février 2013, canalisations et terrassements début juillet, traversée du cours d'Albret fin juillet, réalisation des puits dans les jardins de l'Hôtel de Ville en août.
  - Présentation des échantillons des façades basses à l'Architecte des Bâtiments de France et au Maire les 14 février et 30-31 mai 2013, et des prototypes de façades hautes le 19 juillet 2013. .
  - Les contrats de sous- et co-traitance ont été poursuivis avec des PME-PMI et les objectifs du contrat ont été dépassés : au 31 décembre 2013, 108% du volume contractuel était atteint (soit environ 18 056 277 € HT).
  - Le 26 février 2013, Urbicité et l'entreprise général DV Construction ont signé une convention avec le PLIE de Bordeaux pour formaliser la démarche d'insertion professionnelle sur le chantier.
    A fin 2013, la production du chantier a permis la réalisation de 12 095 heures en insertion soit 86% de l'objectif contractuel, qui prévoit de confier 5 % du volume horaire de la phase conception-

construction (soit 14 000 heures) à la promotion de l'emploi des personnes en insertion professionnelle.

- Recours :
  - Les quatre recours déposés en 2012 devant le tribunal administratif ont évolué comme suit :
    - Le recours du Syndicat national des entreprises du second œuvre (SNSO) déposé le 16 février 2012 contre la délibération approuvant le contrat de PPP a fait l'objet d'échanges de mémoires courant 2013 et d'une clôture d'instruction le 15 octobre 2013.
    - Les deux recours successifs contre le permis de construire déposés le 28 août 2012 et le 5 septembre 2012 par 3 associations de riverains ont donné lieu à une jonction de procédures : le recours au fond du 28 août 2012 a fait l'objet d'un mémoire en désistement des associations le 11 février 2013. Le second recours au fond est pendant.
    - Le recours contre la délibération communautaire approuvant la révision simplifiée du PLU a été déposé par les 3 mêmes associations de riverains le 31 janvier 2012. Le 4 novembre 2013, le tribunal administratif rejetait ce recours.
  - Le permis de construire modificatif délivré le 7 juin 2013 n'a pas fait l'objet de recours.

- Financement :
  - Versement du 2ème apport de la Ville de Bordeaux à la fin des fondations, encaissé par Urbicité le 15 mai 2013 : 6 000 K€.
  - Financement partiel par crédit relais par Bouygues Construction Relais : 15 420 K€ en 2013.

4. Le contenu du rapport annuel présenté par Urbicité

Conformément aux dispositions des articles L1414-14 et R1414-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel de suivi de l'exécution du contrat présenté pour l'année 2013 comprend :

- Les données économiques et comptables suivantes :
  - Le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat de PPP
  - Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour la détermination des produits et charges
  - Un état des variations du patrimoine immobilier et le tableau d'amortissement de ce patrimoine
  - Un compte-rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation
  - Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année
  - Les engagements à incidence financière liés au contrat
  - Les ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents
  - L'état des financements engagés et des valeurs résiduelles financières
  - L'état analytique des produits et des charges de l'exploitation
  - Le récapitulatif des redevances payées sur l'exercice et les éventuelles pénalités imputées
  - La liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice
  - La liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice
  - L'importance des produits et charges liés aux prestations de service
  - La synthèse des recettes perçues des tiers
- Le suivi des indicateurs suivants :
  - Les objectifs de performance prévus au c de l'article L1414-12 du CGCT (articles 9.2 et 9.3 du contrat et annexe 13)

    - La part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans (article 15 du contrat)
    - La part d'exécution du contrat dédiée à la promotion de l'emploi des personnes en insertion professionnelle (article 16 du contrat)
    - Le suivi des recettes annexes perçues par le titulaire du contrat en application du d de l'article L1414-12 du CGCT
    - Les pénalités demandées au titulaire en vertu de l'article L1414-12 du CGCT (article 19.1 du contrat et annexe 13)
- Les annexes suivantes :
    - Les comptes sociaux annuels de la société Urbicité et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant (Annexe 1 du rapport annuel),
    - L'état récapitulatif des prestations confiées à des PME / PMI et à des artisans depuis le début du projet (Annexe 2 du rapport annuel).

5. Le contrôle et le suivi général de l'exécution du contrat :

Ils sont réalisés conformément à l'article 9.4 du contrat, par les services de la Ville et par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) à laquelle ce rapport et les observations associées seront présentés.

- Les observations de la Ville sur les performances

Pour l'année 2013, objet de ce rapport annuel, aucune donnée et aucune performance ne peuvent concerner la phase d'exploitation dont la date de démarrage est prévue après la mise à disposition, le 21 juillet 2014.
L'année 2013 ayant été consacrée aux études d'exécution, à l'obtention des autorisations administratives nécessaires et à la construction, aucune donnée, ni aucune performance concernant la phase chantier n'est véritablement pertinente.
Les autorisations administratives ont toutes été obtenues sur la base du dossier présenté en concertation très étroite avec les services concernés.

En phase d'installation de chantier, le titulaire s'est également attaché à informer les riverains en continu par la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle, une participation active aux réunions de concertation du quartier et la mise en place d'un numéro vert.
Le suivi des évolutions du chantier et des nuisances sonores induites fait l'objet d'un rapport d'activité mensuel avec analyse des mesures de bruit enregistrées par les sondes posées à proximité depuis septembre 2012.
Enfin, une attention particulière a été apportée pour assurer la préservation de l'Espace boisé classé mitoyen sous le contrôle et en partenariat étroit avec la Direction municipale des Espaces verts.

- Les observations de la Ville sur les aspects financiers du rapport

Le rapport annuel présente de façon détaillée l'état du patrimoine immobilier, l'état des financements engagés et des montants versés au 31 décembre 2013 de la société de projet URBICITE, dédiée à la réalisation du projet.

En phase de conception-construction, l'ensemble des frais est incorporé au coût de revient de l'actif et donc inscrit en immobilisations corporelles en cours au bilan de la société (43 975 K€ au 31/12/2013). Ces frais se décomposent en :

- 43 249 K€ d'investissements initiaux dont 42 306 K€ au titre des coûts de Contrat de Promotion Immobilière entre Urbicité et Cirmad Centre Sud-Ouest, 385 K€ de frais de conseil, 258 K€ de frais de management, 178 K€ de frais de SPV (société de projet) et 121 K€ de frais de pré-exploitation,
- 726 K€ de coûts financiers incluant les commissions d'engagement (160 K€ pour les crédits relais Construction et TVA, 163 K€ pour le financement long terme Dailly), des intérêts de pré-financement (268 K€ pour les crédits relais Construction et TVA) et des commissions d'arrangement (134 K€ pour le financement long terme Dailly).

En parallèle, conformément à l'annexe 14 « Plan de financement » du contrat de partenariat, les travaux ont été financés par :

- des crédits relais accordés par Bouygues Construction Relais pour un montant de 15 420 K€ en 2013 (6 013 K€ en 2012),
- une subvention de la Ville de Bordeaux de 6 000 K€ octroyée suite à l'obtention du PC en août 2012 et de 6 000 K€ octroyée suite à la fin des fondations en mai 2013. Notons que les versements de 6 000 K€ prévu initialement en annexe 14 du contrat de partenariat en août 2013 pour la mise hors d'eau et de 3 000 K€ en octobre 2013 pour la mise hors d'air n'ont pas été réalisés au 31 décembre 2013, compte-tenu de décalages avec le planning initial.

Enfin, les capitaux propres d'Urbicité s'élèvent à 40 K€ au 31/12/2013 et sont détenus à 99,9 % par Challenger Investissement (fonds d'investissement détenu par Bouygues Construction).

Par ailleurs, en annexe 1, ce rapport annuel incorpore les comptes sociaux de la société Urbicité pour l'exercice 2013 et le rapport des commissaires aux comptes correspondant. Ces comptes ont été certifiés le 10 avril 2014 par le cabinet de commissaires aux comptes «MAZARS». Toutefois, notons qu'il existe des écarts non significatifs entre les montants présentés au sein du rapport annuel et les comptes certifiés liés à des différences de calcul des frais financiers et des intérêts dans les comptes sociaux.

En annexe 2, est présenté l'état récapitulatif des prestations confiées à des PME et à des artisans depuis le début du projet. Conformément à l'article 15 du contrat, en phase de conception-construction, la société s'engage à confier une part de l'exécution du contrat à des PME et à des artisans à hauteur de 30 % du coût des investissements initiaux soit 16 681,5 K€. Au 31/12/2013, la part de sous-traitance réalisée par des PME et des artisans depuis le début du projet s'élève à 108 % (soit 18 056 K€). Notons toutefois qu'au 13/01/2014, les contrats et commandes déposés sur le site de partage documentaire entre URBICITE et la Ville de Bordeaux ne représentaient que 15 525 K€ soit 93% de l'objectif.

Ceci étant exposé, je déclare le débat ouvert.
Vu le rapport annuel et ses annexes présentés par la société Urbicité.
Vu les articles L1414-14 et R1414-8 du code général des collectivités locales
Entendu le rapport de présentation
Je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2013, du suivi de l'exécution du contrat de partenariat avec la société Urbicité pour la réalisation de la Cité municipale de Bordeaux.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

Cité Municipale de Bordeaux

Rapport annuel 2013

1, avenue Eugène Freyssinet

78280 GUYANCOURT

tél : 33 –(0)5 33 65 25 97

Mairie de Bordeaux

Place Pey-Berland

tél : 33 - (0)5 56 10 20 30

Sommaire

1. NOTE PRELIMINAIRE 3
2. DONNEES ECONOMIQUES ET COMPTABLES 5
a. Compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat 5
b. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus 5
c. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat et le tableau d'amortissement de ce patrimoine 6
d. Compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat 6
e. Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année 6
f. Engagements à incidences financières liés au contrat et nécessaires à la continuité du service public 7
g. Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du contrat 7
h. Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières 9
i. Etat analytique des produits et des charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes, ventilées ou calculées, et distingue les produits et charges fixes des produits et charges proportionnels 9
j. Récapitulatif des Redevances payées sur l'exercice et des éventuelles pénalités imputées 9
k. Liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice, et suivi du compte de GER 9
l. Liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice 9
m. Importance des produits et charges liés aux prestations de service 9
n. Synthèse des recettes perçues de tiers 9
3. SUIVI DES INDICATEURS 10
a. Objectifs de performance prévus au c de l'article L. 1414-12 du CGCT 10
b. Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans . 12
c. Part d'exécution du contrat dédiée à la promotion de l'emploi des personnes en insertion professionnelle 13
d. Suivi des recettes annexes perçues par le Titulaire du contrat en application du d de l'article L. 1414-12 du CGCT 13
e. Pénalités demandées au Titulaire du contrat en vertu du g de l'article L. 1414-12 du CGCT et à celles acquittées par lui 13
4. ANNEXES 13
Annexe 1 : Comptes certifiés 13
Annexe 2 : Sous-traitance réalisée par des PME/PMI et artisans 13

1. NOTE PRELIMINAIRE

Le Contrat de Partenariat a été signé par la Ville de Bordeaux et URBICITE le 22 décembre 2011 et notifié le 2 janvier 2012.

La société URBICITE dont les statuts ont été signés, par ses actionnaires, le 15 novembre 2011 et a pour objet directement ou indirectement :

- la conception, le financement, la construction, l'entretien et la maintenance d'un immeuble de bureaux dédié aux services de la Ville de Bordeaux,

- la revente d'énergie,

- la conclusion de toute convention ou avenant à cet effet,

- d'une manière générale, toute opération technique, financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

- la réalisation de toute opération technique, financière, juridique ou commerciale concernant le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance des outils de production énergétique dans le cadre du projet, y compris, si nécessaire leur revente.

Ce rapport annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L 1414-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et du Décret n°2009-242 du 2 mars 2009.

Les évènements marquants de cette deuxième année sont :

Procédures administratives :

- Mise au point du dossier de permis de construire modificatif : fin 2012 (déposé le 7 décembre 2012) et compléments en avril et mai 2013. PC délivré le 7 juin 2013.
  Ce permis de construire modificatif vise à rectifier et compléter le permis de construire initial en intégrant les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France sur le retrait et l'orientation en biais du volume supérieur du bâtiment côté Est, ainsi que la modification de l'accès parking côté Claude Bonnier et le déplacement de l'accès vélos sur la rue du Château d'Eau.

- Convention de superposition d'affectations conclue avec la Communauté urbaine de Bordeaux en août 2013, pour autoriser le porte à faux en surplomb de la rue du Château d'Eau, domaine public routier de la CUB.

- Référé préventif : constat par un expert indépendant de l'état des immeubles situés à proximité du chantier, préalablement au démarrage des travaux, afin de signaler tout désordre susceptible d'intervenir pendant les opérations de construction.

- Convention autorisant la réalisation des forages géothermiques délibérée au Conseil municipal du 25 mars 2013 et signée le 22 avril 2014.

- Arrêtés de dérogation horaire du 25 février 2013 et du 25 octobre 2013 pour autoriser l'extension des heures de coulage du béton et d'approvisionnement du chantier de 6h à 22h du 4 mars 2013 au 31 janvier 2014, pour éviter les heures de circulation denses.

- Dossiers d'éxécution des entreprises (EXE) : courant 2013 pour les premiers éléments (électricité, plomberie, CVC, cuisine).

Travaux :

- Décembre 2012 / mai 2013 : extension de la base vie sur la place Raynal et pose de la passerelle traversant la rue Bonnier fin mai.

- Travaux de fondations achevés en mars 2013 (170 pieux).

- Mai 2013 : élévation des murs du sous-sol.

- La pose officielle de la première pierre du chantier est intervenue le 27 mai 2013, après la réalisation de la dalle basse du sous-sol.

- La pose de la structure chantier de protection du porte à faux a eu lieu du 30 septembre au 4 octobre 2013.

- Réalisation du forage géothermique : nouveaux tests en janvier / février 2013, canalisations et terrassements début juillet, traversée du cours d'Albret fin juillet, réalisation des puits dans les jardins de l'Hôtel de Ville en août.

- Présentation des échantillons des façades basses à l'Architecte des Bâtiments de France et au Maire les 14 février et 30-31 mai 2013, et des prototypes de façades hautes le 19 juillet 2013.

- Les contrats de sous- et co-traitance ont été poursuivis avec des PME-PMI et les objectifs du contrat ont été dépassés : au 31 décembre 2013, 108% du volume contractuel était atteint (soit environ 18 056 277 € HT).

- Le 26 février 2013, Urbicité et l'entreprise général DV Construction ont signé une convention avec le PLIE de Bordeaux pour formaliser la démarche d'insertion professionnelle sur le chantier. A fin 2013, la production du chantier a permis la réalisation de 12 095 heures en insertion soit 86% de l'objectif contractuel, qui prévoit de confier 5 % du volume horaire de la phase conception-construction (soit 14 000 heures) à la promotion de l'emploi des personnes en insertion professionnelle.

Recours :

- Les quatre recours déposés en 2012 devant le tribunal administratif ont évolué comme suit :
    - Le recours du Syndicat national des entreprises du second œuvre (SNSO) déposé le 16 février 2012 contre la délibération approuvant le contrat de PPP a fait l'objet d'échanges de mémoires courant 2013 et d'une clôture d'instruction le 15 octobre 2013.
    - Les deux recours successifs contre le permis de construire déposés le 28 août 2012 et le 5 septembre 2012 par 3 associations de riverains[1] ont donné lieu à une jonction de procédures : le recours au fond du 28 août 2012 a fait l'objet d'un mémoire en désistement des associations le 11 février 2013. Le second recours au fond est pendant.
    - Le recours contre la délibération communautaire approuvant la révision simplifiée du PLU a été déposé par les 3 mêmes associations de riverains le 31 janvier 2012. Le 4 novembre 2013, le tribunal administratif rejetait ce recours.
    - Le permis de construire modificatif délivré le 7 juin 2013 n'a pas fait l'objet de recours.

Financement :

- Versement du 2ème apport de la Ville de Bordeaux à la fin des fondations, encaissé par Urbicité le 15 mai 2013 : 6 000 K€.

- Financement partiel par crédit relais par Bouygues Construction Relais : 15 420 K€ en 2013.

2. DONNEES ECONOMIQUES ET COMPTABLES

a. Compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat

Challenger Investissement a été désigné titulaire pressenti du projet de Partenariat Public Privé relatif à la conception, construction, financement, exploitation et maintenance de la Cité municipale de Bordeaux.

Le 22 décembre 2011, Urbicité, société dédiée pour la réalisation du Projet et détenue à 99,9% par Challenger Investissement, a signé un Contrat de Partenariat avec la Ville de Bordeaux, un Contrat de Promotion Immobilière avec Cirmad Centre Sud-ouest et un Contrat d'Exploitation Maintenance avec Exprimm (devenue Bouygues Energies et Services FM France depuis le 01/02/2013).

La Ville a notifié le Contrat de Partenariat à la Société le 2 janvier 2012 et les travaux ont pu débuter. Ceux-ci se sont achevés en juillet 2014 pour une mise en exploitation à la même date.

Vous trouverez en annexe le bilan et le compte de résultat de la société URBICITE arrêtés au 31 décembre 2013 portant sur l'exercice comptable 2013. L'exercice comptable porte sur une période de 12 mois allant du 01/01/2013 au 31/12/2013.

En cette période de conception construction, l'ensemble des charges de la société est immobilisé à l'actif de la société.

b. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus

La méthode comptable utilisée est la « méthode globale » telle qu'utilisée dans le Modèle Financier (Annexe 17 du Contrat de Partenariat) et validée par le Conseil comptable et fiscal KPMG lors de l'audit du modèle initial le 07 décembre 2011.

Les charges (hormis l'impôt sur les sociétés) dans le compte de résultat sont retraitées via des comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan, de façon à obtenir un taux de résultat courant avant impôts, rapporté aux redevances correspondantes, constant sur la durée du projet.

Les charges et produits inclus dans le calcul de ce retraitement sont les suivants :

- Amortissement des coûts immobilisés
- Charges financières d'exploitation
- Frais d'exploitation en exploitation
- Frais de gestion de la société de projet en exploitation
- Charges de gros entretien et renouvellement
- Produits financiers : ceux en lien avec les comptes de GER, avec le compte de lissage des impôts, avec le compte TVA, avec le compte de réserve pour le service de la dette et avec le compte courant d'exploitation
- Intérêts dus liés au prêt subordonné actionnaires
- Eventuels produits exceptionnels

Le résultat courant avant impôts est nul entre la Date d'Entrée en Vigueur du Contrat et la Date Effective de Mise à Disposition.

c. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat et le tableau d'amortissement de ce patrimoine

Le patrimoine immobilier est en cours de réalisation. Jusqu'à la date de Mise à Disposition, à laquelle la patrimonialité est transférée à la Ville de Bordeaux, les immobilisations sont enregistrées en tant que « Immobilisations en cours ».

Le montant des immobilisations en-cours est de 43.975 k€. Ce montant est décomposé dans le tableau page suivante.

	Montant HT en K€	Compta 2013	Modèle Budget fin 2013	Rappel 2012
Coûts de Contrat de Promotion Immobilière	54 231	42 306	42 306	13 629
Frais de conseil	415	385	415	385
Frais de pré-exploitation	295	121	234	30
Frais de management	258	258	258	258
Frais de SPV	280	178	275	157
Sous Total Investissement initiaux	55 479	43 248	43 488	14 460
Besoin en fonds de roulement	127	0	0	0
Total Investissement Initiaux	55 606	43 248	43 488	14 460
Commission d'engagement Crédit Relais BYCN (y compris TVA)	154	160	146	93
Intérêts préfinancement Crédit Relais BYCN (y compris TVA)	891	268	599	72
Commission d'arrangement financement LT Dailly	134	134	134	134
Commission d'engagement financement LT Dailly	188	163	161	83
Commission d'arrangement financement LT Projet	0		0	0
Commission d'engagement financement LT Projet	0		0	0
Total coûts Financiers Intercalaires	1 367	726	1 040	382
Total	56 973	43 975	44 528	14 843

d. Compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat

En l'état actuel du chantier, il n'y a pas d'autres biens et immobilisations.

e. Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Les dépenses de renouvellement débuteront à l'issue de la période de conception construction.

f. Engagements à incidences financières liés au contrat et nécessaires à la continuité du service public

L'article 22.1 du Contrat de Partenariat prévoit qu'URBICITE remette à la Ville de Bordeaux une garantie autonome à première demande appelable en cas de manquement par URBICITE à ses obligations contractuelles au titre du parfait achèvement du projet et du paiement des pénalités liées à la réalisation du projet. URBICITE a transféré dans le Contrat de Promotion Immobilière cette obligation à CIRMAD Centre Sud-Ouest qui a émis la dite garantie en date du 29/11/2011 à hauteur de 5.560.500 €.

g. Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du contrat

En cette période de conception construction, les travaux sont financés partiellement par un financement accordé par Bouygues Construction Relais et le solde par un apport de la Ville de Bordeaux à hauteur de 30 millions d'euros.

La ventilation des versements hors-taxes de cette subvention est la suivante :

- Obtention du PC : 6.000.000 € ➔ encaissé par URBICITE en 08/2012
- Fin des fondations : 6.000.000 € ➔ encaissé par URBICITE en 05/2013
- Mise hors d'eau : 6.000.000 €
- Mise hors d'air : 3.000.000 €
- Mise à disposition : 9.000.000 €

A fin 2013, les capitaux propres s'élèvent à 40.000 € répartis en 4.000 actions. Ces actions sont détenues pour 3.997 d'entre elles par Challenger Investissement, les 3 dernières actions étant réparties entre CIRMAD Centre Sud-Ouest, DV CONSTRUCTION et BYES FM France (anciennement EXPRIMM).

Le tableau ci-dessous indique pour chaque instrument de fonds propres et de dettes le montant des financements engagés, le taux de financement et le montant des charges financières inscrites en immobilisations en cours :

(En €)

		Financements relais	Apports Ville		Euribor 1 mois	Frais Financiers	commissions bancaires
TOTAL 2012		6 013 000	6 000 000			73 013	309 224
Janvier		0			0,109%	7 813	13 142
Février		0			0,121%	7 621	14 022
Mars		0			0,118%	7 353	13 116
Avril		0			0,117%	7 601	14 022
Mai		0	6 000 000		0,116%	8 103	13 799
Juin		5 000 000			0,113%	12 960	13 024
Juillet		2 050 000			0,123%	16 579	11 884
Août		3 060 000			0,131%	21 256	12 083
Septembre		2 000 000			0,129%	22 322	11 570
Octobre		3 310 000			0,128%	29 111	10 622
Novembre		0			0,129%	26 399	10 680
Décembre		0			0,166%	27 970	10 810
TOTAL 2013		15 420 000	6 000 000			195 089	148 774
TOTAL		21 433 000	12 000 000			268 102	457 998

A noter que :

- les comptes annuels indiquent un montant de 21.462 K€ en terme de montant de financements relais à fin 12/2013. L'écart avec les 21.433 K€ ci-dessus provient de l'intégration, dans les comptes d'URBICITE, de 29 K€ d'intérêts courus.
- Les comptes annuels indiquent un montant de 342 K€ en Intérêts et Charges assimilés. Il y a donc un écart de 2 K€, par rapport à la somme des 195 k€ et 149 K€ indiqués ci-dessus, qui provient d'un écart de cut-off, la comptabilité n'intégrant pas les frais financiers calculés le 2eme jour ouvré du mois de janvier 2014.

Le modèle prévoyait le versement de 6 millions d'euros en aout 2013 pour la mise hors d'eau et 3 millions d'euros en octobre 2013 pour la mise hors d'air.

Ces montant n'ont pas pus être tiré sur l'exercice pour plusieurs raisons qui génèrent ces décalages :

- le modèle contractuel n'a pas été calé avec la date de notification faisant démarrer le contrat.
- le démarrage du chantier a été décalé par rapport au planning du modèle.
- la méthodologie de construction retenue est différente de celle qui a donné lieu à la planification des évènements clés permettant le versement des subventions. A l'origine, le constructeur pensait commencer par réaliser l'enveloppe du bâtiment avant d'avancer les corps d'états architecturaux à l'intérieur. La méthodologie retenue en exécution a fait avancer tous les lots en parallèle, et la finalisation totale du porte-à-faux et des façades n'est intervenue qu'en 2014.

h. Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières

(En €)	Crédit Total	Tirage à fin 12/2013	Solde	Fin 12/2012
Crédit Relais Fonds Propres	784 000	440 000	344 000	120 000
Crédit Construction	35 802 000	19 940 000	15 862 000	5 440 000
Crédit TVA	3 500 000	1 053 000	2 447 000	453 000
Apports Ville	30 000 000	12 000 000	18 000 000	6 000 000
	70 086 000	33 433 000	36 653 000	12 013 000

Les caractéristiques des 3 Crédits sont les suivantes :

- Banque : Bouygues Construction Relais
- Marge de Crédit = 1,40 %
- Commissions d'engagement = 0,25 %
- Période de disponibilité : de la date de signature du Contrat de Partenariat jusqu'à la première des dates suivantes :
    - Sept jours ouvrés après la Date Effective de Mise à Disposition de l'Ouvrage
    - Trente-six mois à compter de la date de la signature du Contrat de Partenariat.

Enfin, bien qu'il n'y ait eu aucun tirage à ce jour, URBICITE intègre des charges sur les commissions liées au Crédit de refinancement long terme qui sera mis en place à la mise à disposition dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Banque : P.B.B
- Marge de Crédit = 1,15%
- Commissions d'engagement = 0,30 %
- Commission d'arrangement = 0,50%

i. Etat analytique des produits et des charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes, ventilées ou calculées, et distingue les produits et charges fixes des produits et charges proportionnels

Sans objet.

j. Récapitulatif des Redevances payées sur l'exercice et des éventuelles pénalités imputées

Sans objet.

k. Liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice, et suivi du compte de GER

Sans objet.

l. Liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice

Sans objet.

m. Importance des produits et charges liés aux prestations de service

Sans objet.

n. Synthèse des recettes perçues de tiers

Sans objet.

3. SUIVI DES INDICATEURS

a. Objectifs de performance prévus au c de l'article L. 1414-12 du CGCT

Les objectifs de performance autres que ceux prévus en termes de développement durable sont à ce stade sans objet.

Respect des objectifs de performances en termes de développement durable sur l'année 2013.

L'annexe 13 du Contrat de Partenariat définit les engagements en matière de développement durable en phase chantier et en phase exploitation :

En phase chantier :

Chantier DD

Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- 50% des déchets valorisés **- 100% des déchets tracés** **- Niveau de bruit ≤ 80 dB(A)** **- Chantier propre**	**- SOGED/PAE** **- Bilan déchets / Bilan comptage** **- Visite usine déchets** **- Rapport de mesures de bruit** **- Visite de chantier du maître d'ouvrage** **- Charte chantier vert**

Gestion des déchets

Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- Recyclage des déchets (papier, piles, cartouches,…)	**- Contrôle visuels des poubelles dans le local déchet**

Application des objectifs sur la période 2013 en phase Chantier :

Valorisation des déchets : à fin 2013, le tonnage global de déchets s'élevait à 737,2 tonnes. 57% des déchets de chantier ont été valorisés soit 419,70 tonnes.

Traçage des déchets de chantier : l'intégralité des enlèvements de déchets est tracée via des bons de livraisons remis par les prestataires et compilés dans un tableur

La consommation en eau du chantier à fin 2013 s'élève à 1.430 m3

La consommation en électricité du chantier à fin 2013 s'élève à 308.200 kWh

Nuisances sonores : un suivi des émissions sonores du chantier a été mis en place. Les résultats de ce suivi acoustique sont transmis à la Ville de Bordeaux avec le rapport mensuel. Le chantier ayant bénéficié d'arrêtés dérogatoires quand aux heures de travail (25/02/2013 et 25/10/2013), la plage horaire d'analyse a été élargie entre aout et novembre pour suivre les nuisances qu'auraient pu générer le travail de nuit.

Chantier propre : application de la démarche Chantier Propre. Une attention particulière a été apportée au nettoyage des voiries environnantes.

Suivi des préconisations sur l'espace boisé classé : un suivi de chantier a été mis en place avec le cabinet L'Atelier de l'Arbre pour vérifier que le chantier n'impacte pas cet espace protégé.

En phase Exploitation/Maintenance :

Performance énergétique

w²Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- Cef <= 0 kWhef/m² SHONRT.an sur postes « Module BEPOS »	- L'engagement énergétique - Comptage
- Isolement des postes Process suivant « Module BEPOS »	- Protocole de gestion de la performance
- Isolation performante suivant coeff U et Psi	- Thermographie
- I4 <= 0,8 m3/h.m²	- Test d'étanchéité chantier et réception
- Ascenseurs économes	- Fiches Techniques et Matériaux /Comptage

Confort hygrothermique

Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- Protections solaires performantes par façade	- Fiches Techniques et Matériaux vitrages et protections - Mesures au luxmètre
- V < 0,15 m/s sur 0-2 m	- Mesures in situ
- Température de consigne	- Mesures in situ à 1,5 m de la façade
- Bureaux : 40h/an < 27°C - Restaurant : 20h/an < 27°C	- Sondes/enregistreurs

Eclairage artificiel et naturel

Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- 300 lux postes de travail / 200 lux en périphérie immédiate / 66 lux en zone de fond / U > 0,5	- Mesures au luxmètre - Etudes d'éclairement
- 3000 K ≤ Tc ≤ 5000 K / IRC ≥ 85	- Fiches Techniques et Matériaux

Eco-matériaux

Objectifs/Indicateur	Moyens de résultats
- Projet de matériaux écologiques ou social pour limiter l'impact environnemental de l'ouvrage	- Fiches matériaux / indicateurs chiffres (m², m^3) - Visite de site
- Bois éco-certifié	- Fiches Techniques et Matériaux

Qualité de l'air

Objectifs/Indicateur	**Moyens de résultats**
- Débits d'air neuf	**- Mesures in situ**
- Réseaux aérauliques classe C	**- Fiches Techniques et Matériaux**
- Concentration formaldéhydes ≤ 10 µg/ m^3	**- Mesures in situ 3 mois après la livraison**
- 50% des matériaux : **TVOC < 1000 µg/ m^3** **Formaldéhydes < 125 µg/ m^3** **Cancérogène < 5 µg/ m^3**	**- Fiches Techniques et Matériaux**

Confort acoustique

Objectifs/Indicateur	**Moyens de résultats**
- Isolement de façade **- Bruit d'équipement** **- Acoustique interne** **- Bruit aérien entre locaux** **- Bruits de chocs**	**- Mesures in situ**

Performances de production d'énergie

La Cité municipale sera un bâtiment BEPOS (Bâtiment à Energie POSitive).
Les bâtiments BEPOS sont conçus afin de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment.
Au cas particulier, l'énergie excédentaire produite par la Cité municipale permettra de couvrir une partie des besoins de rafraîchissement du musée des Beaux Arts voisin.

Les études d'exécution et les calculs effectués à ce stade permettent de confirmer l'atteinte de cet objectif de performance.

Performances d'entretien maintenance

Sans objet à ce stade

b. Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans

En phase de conception-construction, URBICITE s'engage contractuellement à confier, directement et indirectement, une part de la réalisation de la Cité municipale à des petites et moyennes entreprises

(PME/PMI) et artisans dans la proportion d'au moins 30% des coûts d'investissement initiaux, soit 16.681.500 € HT.

A fin décembre 2013, la part du contrat confiée aux petites et moyennes entreprises et aux artisans s'élève 18.056.277 € HT, soit 108% d'avancement par rapport à l'engagement final de 16.681.500 € HT.

Ce montant n'inclut pas 572 k€ de commandes et contrats en cours de finalisation.

Au 13/01/2014, les contrats et commandes déposés sur l'espace de travail Sharepoint (site Internet de partage documentaire entre URBICITE et la Ville de Bordeaux) représentent 15.525 k€ soit 93% de l'objectif. Le solde des contrats et commande entre le montant contractualisé et le montant déposé sur Sharepoint correspond aux contrats qui n'étaient pas mis en ligne au 31/12/2013, et qui le seront à fin mars 2014 (mise en ligne trimestrielle).

c. Part d'exécution du contrat dédiée à la promotion de l'emploi des personnes en insertion professionnelle

En phase de conception-construction, URBICITE s'engage contractuellement à confier, directement et indirectement, à des personnes en insertion l'exécution d'au moins 5% (en volume horaire) des missions définies par le contrat soit 14.000 heures.
URBICITE et l'entreprise générale DV Construction ont signé le 26 février 2013 une convention avec le PLIE de Bordeaux afin de formaliser la démarche d'insertion professionnelle sur le chantier de la Cité municipale.
Dans le cadre de cette convention, plusieurs séances de recrutement ont pu être menées et ont abouties à la sélection plusieurs candidats qui ont été intégrés sur le chantier en cours d'année 2013 et dont 4 ont été présents jusqu'à la fin du Gros Œuvre.

A fin décembre 2013, la production du chantier a permis la réalisation de 12.095 heures soit 86% de l'objectif réparties entre :

- 7.105 heures réalisées par DV CONSTRUCTION
- 4.523 heures réalisées par des entreprises prestataires de DV CONSTRUCTION (Agent de traffic, Nettoyage bureaux)
- 467 heures réalisées par des entreprises sous-traitantes de DV CONSTRUCTION

d. Suivi des recettes annexes perçues par le Titulaire du contrat en application du d de l'article L. 1414-12 du CGCT

Aucune recette annexe n'est prévue au titre du Contrat de Partenariat.

e. Pénalités demandées au Titulaire du contrat en vertu du g de l'article L. 1414-12 du CGCT et à celles acquittées par lui

URBICITE n'a fait l'objet d'aucune pénalité sur l'exercice 2013.

4. ANNEXES

Annexe 1 : Comptes certifiés

Annexe 2 : Sous-traitance réalisée par des PME/PMI et artisans

URBICITE

BILAN AU 31/12/13

27/03/2014

ACTIF	Brut	Amort - Dépréciations	Net à fin 12/13	Net à fin 12/12
Capital souscrit non appelé				
IMMOBIL. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets & droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBIL. CORPORELLES	**43 974 605,43**		**43 974 605,43**	**14 842 701,16**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	43 974 605,43		43 974 605,43	14 842 701,16
Avances et acomptes				
IMMOBIL. FINANCIERES				
Participations éval. par équivalence				
Autres participations				
Créances ratt. à des participations (2)				
Autres titres immobilisés				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
ACTIF IMMOBILISE	**43 974 605,43**		**43 974 605,43**	**14 842 701,16**
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours production de biens				
Produits finis & marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES				
CREANCES D'EXPLOITATION	**2 312 315,05**		**2 312 315,05**	**1 395 370,89**
Clients et comptes rattachés (3)	59 385,21		59 385,21	11 848,06
Autres créances d'exploitation (3)	2 252 929,84		2 252 929,84	1 383 522,83
CREANCES DIVERSES (3)				
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT				
DISPONIBILITES	**946 948,19**		**946 948,19**	**211 109,43**
ACTIF CIRCULANT	**3 259 263,24**		**3 259 263,24**	**1 606 480,32**
Charges constatées d'avance (3)				
Charges à répartir (3)				
Primes de remboursement obligations (3)				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**47 233 868,67**		**47 233 868,67**	**16 449 181,48**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Copie Certifiée Conforme

URBICITE

BILAN AU 31/12/13

27/03/2014

PASSIF	A fin 12/13	A fin 12/12
Capital social ou individuel (dont versé)	40 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart équivalence)		
Réserve légale (2)		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (2)		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**(5 120,00)**	
Acompte sur dividende		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**34 880,00**	**40 000,00**
Produit des émissions de titres participatifs, avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
Emprunts et dettes financières divers	21 461 890,24	6 013 000,00
DETTES FINANCIERES (3)	**21 461 890,24**	**6 013 000,00**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 714 651,89	4 384 696,29
Dettes fiscales et sociales	22 446,54	11 485,19
Autres dettes d'exploitation		
AUTRES DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales hors exploitation		
Autres dettes diverses		
DETTES NON FINANCIERES (3)	**13 737 098,43**	**4 396 181,48**
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CREDITEURS DE BANQUES (3)		
Produits constatés d'avance (3)	12 000 000,00	6 000 000,00
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**47 233 868,67**	**16 449 181,48**

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital
(2) Dont réserves réglementées des PV à LT
(3) Dont dettes à moins d'un an 47 198 989,00 4 393 181,00

URBICITE

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/13

27/03/2014

	France	Exportation	A fin 12/13	A fin 12/12
Ventes de marchandises				
Production vendue	49 217,00		49 217,00	1 900,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	**49 217,00**		**49 217,00**	**1 900,00**
Production stockée				
Production stockée de produits finis				
Production immobilisée			29 131 904,27	14 842 701,16
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements				
Transferts de charges				
Autres produits			1,32	0,66
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**29 181 122,59**	**14 844 601,82**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats matières premières & aut. approvisionnements (y.c. droits de douane)				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 793 946,47	14 737 428,74
Consommations de l'exercice en provenance de tiers			**28 793 946,47**	**14 737 428,74**
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération				
Autres impôts et taxes			48 652,00	2 465,00
Impôts, taxes et versements assimilés			**48 652,00**	**2 465,00**
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Charges de personnel				
Dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations				
Dotations d'exploitation aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations d'exploitation aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations d'exploitation aux provisions				
Dotations d'exploitation aux amortissements, dépréciations et prov.				
Autres charges d'exploitation			1,14	
Cessions internes				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**28 842 599,61**	**14 739 893,74**
Opérations faites en commun : Bénéfice attribué ou perte transférée				
Opérations faites en commun : Perte supportée ou bénéfice transféré				
*** RESULTAT D'EXPLOITATION**			**338 522,98**	**104 708,08**

URBICITE

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/13

	A fin 12/13	A fin 12/12
Produits financiers de participations (1)		
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé (1)		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	3 527,71	9 289,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**3 527,71**	**9 289,00**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	342 050,69	113 997,08
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Transfert de produits financiers sur contrats à long terme		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**342 050,69**	**113 997,08**
*** RESULTAT FINANCIER**	**(338 522,98)**	**(104 708,08)**
*** RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS**		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 920,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 920,00**	
*** RESULTAT EXCEPTIONNEL**	**(1 920,00)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 200,00	
TOTAL DES PRODUITS	**29 184 650,30**	**14 853 890,82**
TOTAL DES CHARGES	**29 189 770,30**	**14 853 890,82**
*** RESULTAT**	**(5 120,00)**	

(1) Dont produits concernant les entreprises liées
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- SOMMAIRE -

URBICITE
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

NOTE

1 **Faits marquants**
2 **Règles & méthodes (simplifié)**
3 **Actif immobilisé**
4 **Actif circulant**
5 **Échéances des créances**
6 **Échéances des dettes**
7 **Charges à payer**
8 **Produits à recevoir**
9 **Comptes de régularisation Passif**
10 **Composition du capital social**
11 **Variation des capitaux propres**
12 **Ventilation du chiffre d'affaires par activités**
13 **Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
14 **Situation fiscale latente**
15 **Rémunération des organes d'Administration et de Direction**
16 **Engagements hors bilan**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE -

Note :1

URBICITE
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Sur l'exercice 2013, la société poursuit la construction de la cité municipale de Bordeaux.

Les évènements marquants de cette deuxième année sont :

- 07 juin 2013 : obtention du Permis de Construire Modificatif
- 11 juin 2013 : Constat d'affichage
- Absence du recours des tiers sur le PC Modificatif

L'avancement des travaux :

- Gros œuvre : terminé hors porte à faux et travaux annexes
- Façades :
  R+1 au R+4 : Menuiseries pratiquement achevées et pierre posée à 50%
  R+6 au R+8 : démarrage de la pose par ACIEROID
- Lots techniques :
  Incorporations à l'avancement du Gros Œuvre
  Distributions primaires et secondaires conforme au planning
  Pose des poutres climatiques sur le R+1 terminé, démarrage R+2 et R+3
- Lots architecturaux :
  Cloisons terminées du R+1 au R+3
- Début de la pose de la Menuiserie Intérieure et de la Peinture au R+1

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

Note :2

URBICITE
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.
Le bilan présente un total de € 47 233 868,67, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, fait ressortir un résultat déficitaire de € 5 120.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions du plan comptable professionnel utilisé dans les entreprises de travaux publics et conformément aux dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les principes comptables résultant de la réglementation en vigueur et, notamment, ceux relatifs aux grands principes suivants :
• Continuité de l'exploitation
• Indépendance des exercices
• Règles de prudence et permanence des méthodes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût de l'ouvrage en construction figurant en immobilisations corporelles à l'actif du bilan est constitué par :
- les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers,
- les honoraires des architectes et autres techniciens,
- les frais de conseil et les autres frais liés à la construction,
- les frais financiers encourus depuis le début de la construction.

Les charges non immobilisées sur l'exercice correspondent à des charges de gestion n'entrant pas directement dans le cadre de la construction, elles correspondent pour la quasi totalité aux autres achats et charges externes.

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

Note :2

URBICITE
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

VALORISATION DES ACTIFS

Si la valeur d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle.
Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2013, aucune dépréciation n'a été comptabilisée .

DISPONIBILITES

Le poste disponibilités comprend les concours bancaires courants dans les établissements bancaires.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au titre de l'exercice 2013, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à €. 3 960 au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ACTIF IMMOBILISÉ -

Note :3

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Les mouvements de l'actif immobilisé sont repris dans les tableaux ci après.

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01/01/2013	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Valeur brute au 31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-
• Frais établissement, frais recherche et dev.	-	-	-	-	-
• Concessions, brevets, droits similaires	-	-	-	-	-
• Fonds commercial	-	-	-	-	-
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
• Immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-	-
• Avces & acptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 842 701**	**29 131 904**	-	-	**43 974 605**
• Terrains	-	-	-	-	-
• Constructions	-	-	-	-	-
sur sol propre	-	-	-	-	-
sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
installations et agencements	-	-	-	-	-
• Install. techniques Matériel et Outil.	-	-	-	-	-
• Autres Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
installations et agencements	-	-	-	-	-
matériel de transport	-	-	-	-	-
mat. de bureau, informatique, mobilier	-	-	-	-	-
• Immobilisations corporelles en cours	14 842 701	29 131 904	-	-	43 974 605
• Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	-	-	-	-
• Participations	-	-	-	-	-
• Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
• Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
• Prêts et autres immob. financières	-	-	-	-	-
TOTAL	**14 842 701**	**29 131 904**	-	-	**43 974 605**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ACTIF IMMOBILISÉ -

Note :3

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

AMORTISSEMENTS	Cumul au 01/01/2013	Dotations	Diminutions	Virements poste à poste	Cumul au 31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-
• Frais établissement, frais recherche et dev.	-	-	-	-	-
• Concessions, brevets, droits similaires	-	-	-		-
• Fonds commercial	-	-	-		-
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-		-
• Immobilisations incorporelles en cours					
• Avces & acptes sur immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-	-
• Terrains	-	-	-	-	-
• Constructions	-	-	-	-	-
sur sol propre	-	-	-	-	-
sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
installations et agencements	-	-	-	-	-
• Install. techniques Matériel et Outil.	-	-	-	-	-
• Autres Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
installations et agencements	-	-	-	-	-
matériel de transport	-	-	-	-	-
mat. de bureau, informatique, mobilier	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

DEPRECIATIONS	Cumul au 01/01/2013	Dotations	Reprises	Virements poste à poste	Cumul au 31/12/2013
• Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
• Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
• Immobilisations financières	-	-	-	-	-
participations	-	-	-	-	-
créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ACTIF CIRCULANT -

Note :4

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Brut	Dépréciations	Net
STOCKS ET EN COURS	-	-	-
Stocks et en cours de matières premières	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES	-		-
CREANCES D'EXPLOITATION	**2 312 315**	-	**2 312 315**
Créances clients et comptes rattachés	*59 385*	-	*59 385*
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	59 385		59 385
Autres créances d'exploitation	*2 252 930*	-	*2 252 930*
Personnel et comptes rattachés	-		-
Organismes sociaux	-		-
Etat et autres collectivités publiques	2 252 930		2 252 930
Débiteurs divers exploitation	-		-
CREANCES DIVERSES	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**2 312 315**	-	**2 312 315**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ÉCHÉANCES DES CRÉANCES -

Note :5

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

		DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF - Échéances :	
	Montant brut au bilan	**à moins d'un an**	**à plus d'un an**
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	-	-	-
• Créances rattachées à des participations	-	-	-
• Prêts	-	-	-
• Autres créances immobilisées	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 312 315**	**2 312 315**	-
• Clients et comptes rattachés	59 385	59 385	-
clients douteux ou litigieux	-	-	-
autres clients et comptes rattachés	*59 385*	*59 385*	-
• Personnel et comptes rattachés	-	-	-
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
• État et autres collectivités publiques	2 252 930	2 252 930	-
État, impôt sur les bénéfices	-	-	-
État, taxe sur le chiffre d'affaires	*2 252 930*	*2 252 930*	-
autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
divers État et autres collectivité publiques	-	-	-
• Groupe et associés	-	-	-
• Débiteurs divers	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	-	-
TOTAL	**2 312 315**	**2 312 315**	-

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ÉCHÉANCES DES DETTES -

Note :6

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

		DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DU PASSIF - Échéances :		
	Montant brut au bilan	à moins d'un an	de plus d'un an à 5 ans	à plus de cinq ans
DETTES FINANCIERES	**21 461 890**	**21 461 890**	**-**	**-**
• Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
• Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
• Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
à un an au maximum à l'origine	-	-	-	-
à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
• Emprunts et dettes financières diverses	21 461 890	21 461 890	-	-
DETTES NON FINANCIERES	**13 737 098**	**13 737 098**	**-**	**-**
AVANCE ET ACOMPTES RECUS S/CDE	**-**	**-**		
DETTES D'EXPLOITATION	**13 737 098**	**13 737 098**	**-**	**-**
• Fournisseurs et comptes rattachés	13 714 652	13 714 652	-	-
• Dettes fiscales et sociales	22 447	22 447	-	-
personnel et comptes rattachiés	-	-	-	-
sécurité sociale et autres organismes soc.	-	-	-	-
État, impôt sur les bénéfice	3 200	3 200	-	-
État, taxe sur le chiffre d'affaires	9 647	9 647	-	-
autres impôts, taxes et versements assimilés	9 600	9 600	-	-
• Autres dettes d'exploitation	-	-		
AUTRES DETTES DIVERSES	**-**	**-**	**-**	**-**
• Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
• Dettes fiscales hors exploitation	-	-	-	-
• Autres dettes diverses	-	-	-	-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS...	**-**	**-**		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**12 000 000**	**12 000 000**	**-**	**-**
TOTAL	**47 198 989**	**47 198 989**	**-**	**-**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- CHARGES À PAYER -

Note :7

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Montant du Bilan au 31/12/2013	dont charges à payer au 31/12/2013
DETTES FINANCIÈRES	**21 461 890**	**-**
◆ Emprunts obligataires convertibles	-	-
◆ Autres emprunts obligataires	-	-
◆ Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
◆ Emprunts et dettes financières diverses	21 461 890	-
DETTES NON FINANCIERES	**13 737 098**	**18 254**
DETTES D'EXPLOITATION	**13 737 098**	**18 254**
◆ Fournisseurs et comptes rattachés	13 714 652	5 454
◆ Dettes fiscales et sociales	22 447	12 800
personnel et comptes rattachiés	-	-
sécurité sociale et autres organismes soc.	9 600	9 600
État, taxe sur le chiffre d'affaires	9 647	
autres impôts, taxes et versements assimilés	3 200	3 200
◆ Autres dettes d'exploitation	-	
AUTRES DETTES DIVERSES	**-**	**-**
◆ Dettes sur immobilisations	-	-
◆ Dettes fiscales hors exploitation	-	-
◆ Autres dettes diverses	-	-
Groupe et associés	-	-
Autres	-	-
TOTAL	**35 198 989**	**18 254**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- PRODUITS À RECEVOIR -

Note :8

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Montant du Bilan au 31/12/2013	dont produits à recevoir au 31/12/2013
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	-	-
◆ Créances rattachées à des participations	-	-
◆ Prêts et Autres immobilisations financières	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 312 315**	**11 482**
CREANCES D'EXPLOITATION	**2 312 315**	**11 482**
◆ Clients et comptes rattachés	59 385	11 482
◆ Autres créances d'exploitation	2 252 930	-
Personnel et comptes rattachés	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-
État et autres collectivités publiques	2 252 930	-
État, taxe sur le chiffre d'affaires	*2 252 930*	-
autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Autres créances	-	-
CREANCES DIVERSES	-	-
État et autres collectivités publiques	-	-
État, impôt sur les bénéfices	-	-
Divers	-	-
Groupe et associés	-	-
Débiteurs divers	-	-
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	-	-
DISPONIBILITÉS	**946 948**	-
TOTAL	**3 259 263**	**11 482**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF -

Note :9

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
◆ Produits d'exploitation	12 000 000	6 000 000
◆ Produits financiers	-	-
◆ Produits exceptionnels	-	-
TOTAL	12 000 000	6 000 000

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL -

Note :10

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

		Nombre d'actions :			
	Nombre au 01/01/2013	crées au cours de l'exercice	remboursées au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2013	Valeur nominale
◆ Nombre de voix :					
◆ Nombre d'actions :	4 000			4 000	10,00

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -

Note :11

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012 (Avant affectation du résultat)	**40 000**
RESULTATS AFFECTES A LA SITUATION NETTE	
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**40 000**
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE :	**(5 120)**
• Capital	-
• Primes d'émission, fusion, apport	-
• Réserves, report à nouveau, subvention d'investissement	-
• Dividendes	-
• Résultat exercice	(5 120)
• Provisions réglementées	-
dont : Provision pour investissement	-
dont : Amortissements dérogatoires	-
dont : Autres provisions réglementées	-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013 (Avant affectation du résultat)	**34 880**

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

Note :12

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITES	POURCENTAGE PAR ACTIVITE (TOTAL)	REPARTITION, EN POURCENTAGE, DU MONTANT GLOBAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
		France	Etranger	Total
◆ BATIMENTS	100%	100%		100%
TOTAL	100%			

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES -

Note :13

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Montant au 31/12/2013 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/2013 après impôt	Montant au 31/12/2012 après impôt
♦ Résultat courant	(1 920)	(3 200)	(5 120)	-
♦ Résultat exceptionnel à court terme				
♦ Résultat exceptionnel à long terme				
TOTAL	(1 920)	(3 200)	(5 120)	-

ELEMENTS		GLOBAL	COURANT	EXCEPTIONNEL COURT TERME	EXCEPTIONNEL LONG TERME
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT (I)		(1 920)		(1 920)	
- REINTEGRATIONS	(+)	1 920	9 600	1 920	
- DEDUCTIONS	(-)				
RESULTAT IMPOSABLE		-	9 600	-	-
IMPUTATION SUR CREDITS ANTERIEURS	(-)				
BASES IMPOSABLES (II)		-	9 600	-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES					
- A Impôt France Court Terme	33,33%				
- base résultat global	(+)	3 200			
- base résultat courant	(+)		3 200		
- base résultat exceptionnel	(+)				
- A Impôt France Long Terme	15,00%				
- base résultat global	(+)				
- base résultat courant	(+)				
- base résultat exceptionnel	(+)				
- A % Impôt					
- base résultat global	(+)				
- base résultat courant	(+)				
- base résultat exceptionnel	(+)				
- IMPOT TOTAL		3 200	3 200		
A DEDUIRE					
- Avoirs fiscaux	(-)				
- Crédits d'impôts	(-)				
- Imputations diverses	(+/-)				
- IMPOT A PAYER (III)		3 200	3 200		
- RESULTATS APRES IMPOTS (I - III)		(5 120)	(3 200)	(1 920)	-

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- SITUATION FISCALE LATENTE -

Note :14

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	DEBUT EXERCICE		FUSION		VARIATION EXERCICE		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Charges non déductibles temporairement :								
A déduire l'année suivante								
Participation des salariés	-		-		-	-	-	-
Provision forfait social - participation des salariés	-		-		-	-	-	-
Contribution ORGANIC	-		9 600		-	-	9 600	-
IFA	-		-		-	-	-	-
Autres provisions	-		-		-	-	-	-
A déduire ultérieurement								
Provisions pour pertes à terminaison	-		-		-	-	-	-
Provisions pour garanties clients (SAV)	-		-		-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-		-		-	-	-	-
Autres	-		-		-	-	-	-
TOTAL	-		9 600		-	-	9 600	
Décalages certains ou éventuels :								
Provisions réglementées								
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges déduites fiscalement et produits imposés fiscalement et non comptabilisés :								
Ecart conversion Actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart conversion Passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts évaluation OPCVM	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	-		9 600		-		9 600	
TOTAL PASSIF		-		-		-		-

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION -

Note :15

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

NEANT

ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

- ENGAGEMENTS HORS BILAN -

Note : 16

URBICITE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

ENGAGEMENTS DONNÉS		Engagements donnés au profit de :				
	Total	dirigeants	filiales	participations	autres entreprises liées	autres
• Cautions :	-	-	-	-	-	-
• Nantissement d'actions :	-	-	-	-	-	-
• Autres garanties et dettes financières :	-	-	-	-	-	-
• Autres engagements contractuels	5 560 500	-	-	-	-	5 560 500
TOTAL	5 560 500	-	-	-	-	5 560 500

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite (salariés ETAM et CADRES)	-	-	-

ENGAGEMENTS REÇUS		Engagements accordés par :				
	Total	dirigeants	filiales	participations	autres entreprises liées	autres
• Cautions :	200 000	-	-	-	-	200 000
• Créances escomptées non échues :	-	-	-	-	-	-
TOTAL	200 000	-	-	-	-	200 000

Aucune dette n'est garantie par des sûretés réelles et aucun engagement n'a été pris en matière de crédit bail

La société est susceptible d'accorder dans le cadre de ses opérations courantes des garanties pluriannuelles (de type garantie décennale) qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan.

Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients de la société constituent pour ces établissements des engagements hors bilan. Dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu au paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan de la société.

Cm:Bdx
Cité Municipale Bordeaux

SUIVI DU RECOURS AUX PME

au 31/12/2013

TOTAL GENERAL	% / OBJECTIF
18 056 277.38 €	108.24%

N°	NOM TIERS	SIEGE	SIRET AGENCE	COORDONNEES AGENCE	NATURE PRESTATIONS	MONTANT	OK	ATT	TYPE
1	PAUL ANDREU	PARIS	477 678 486 00028	RUE DE LA ROQUETTE - 75011 PARIS	CONCEPTION ARCHITECTE	cf. RICHEZ	X		MOE
1	THOMAS RICHEZ	PARIS	332 429 398 00040	RUE DE LA ROQUETTE - 75011 PARIS	CONCEPTION ARCHITECTE	1 850 000.00 €	X		MOE
2	MATH INGENIERIE	BORDEAUX	351 370 689 00017	10 RUE BERTRAND DE GOTH - 33800 BORDEAUX	CONCEPTION FLUIDES	500 000.00 €	X		MOE
3	FRANCHE BOUTTE	PARIS	410 008 924 00038	43B RUE D'HAUTPOUL - 75019 PARIS	CONCEPTION STD HQE	200 000.00 €	X		MOE
4	CUISINORME	LE BOUSCAT	397 710 294 00026	21 RUE CHANZY - 33110 LE BOUSCAT	CONCEPTION CUISINE	51 000.00 €	X		MOE
5	BERNADBEROY	SERRES CASTET	409 707 502 00012	35 RUE DE BIELLE - 64121 SERRES CASTET	CONCEPTION STRUCTURE	392 000.00 €	X		MOE
5	BERNADBEROY	SERRES CASTET	409 707 502 00012	35 RUE DE BIELLE - 64121 SERRES CASTET	ETUDES STRUCTURE	15 000.00 €	X		FRN
6	CABINET VINCENT HEDONT	MERIGNAC	523 951 333 00013	84 AV JF KENNEDY - 33700 MERIGNAC	CONCEPTION ACOUSTIQUE	40 000.00 €	X		MOE
6	CABINET VINCENT HEDONT	MERIGNAC	523 951 333 00013	84 AV JF KENNEDY - 33700 MERIGNAC	CONTRÔLE EMISSIONS SONORES	34 150.00 €	X		FRN
6	CABINET VINCENT HEDONT	MERIGNAC	523 951 333 00013	84 AV JF KENNEDY - 33700 MERIGNAC	ETUDE ACOUSTIQUE	11 300.00 €	X		BET
7	SIGNALTECH PLT	PARIS	394 166 789 00021	75 AV PARMENTIER - 75011 PARIS	FOURNITURE SONOMETRES	15 631.50 €	X		FRN
8	MCS MULTI COMMUNICATIONS SERVICES	CANEJAN	392 093 324 00029	RUE F. DE LESENS - 33610 CANEJAN	BRANCHEMENT RESEAU BASE VIE	11 003.33 €	X		FRN
9	ETI ETUDES TECHNIQUES INTERNATIONALES	ECHIROLLES	324 730 175 00068	9 RUE DU 19/03/1962 - 38130 ECHIROLLES	ETUDE CHARPENTE METALLIQUE	21 750.00 €	X		BET
10	GEO - AQUITAINE	BEGLES	384 387 650 00029	4 RUE DES ANEMONES - 33170 GRADIGNAN	GEOMETRE	8 050.00 €	X		FRN
10	GEO - AQUITAINE	BEGLES	384 387 650 00029	4 RUE DES ANEMONES - 33170 GRADIGNAN	PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUE MENSUEL	101 300.00 €	X		FRN
11	STRUCTURE ET MEDIA	ST LOUBES	493 292 429 00013	2 CHEMIN DE BARATEAU - 33450 ST LOUBES	IMPRESSIONS PUBLICITAIRES	15 304.00 €	X		FRN
12	EJM TP	LORMONT	508 983 871 00015	18_30 RUE EDOUARD HERRIOT - 33310 LORMONT	TERRASSEMENTS	1 260.00 €	X		FRN
13	CENTRAL REPRO - OLIVIER BOYER GIBAUD	LE BOUSCAT	395 220 346 00021	173 AV DE LA LIBERATION - 33110 LE BOUSCAT	REPROGRAPHIE	37 969.52 €	X		FRN
13	CENTRAL REPRO - OLIVIER BOYER GIBAUD	LE BOUSCAT	395 220 346 00021	173 AV DE LA LIBERATION - 33110 LE BOUSCAT	REPROGRAPHIE PHASE COMMERCIALE	42 383.00 €	X		FRN
15	BDS BORDEAUX DEMOLITION SERVICES	BLANQUEFORT	379 722 804 00026	13 RUE DU COMMANDANT CHARCOT - 33290 BLANQUEFORT	DEMOLITION	53 392.00 €	X		ST1
16	AQUITAINE BOIS COFFRAGE	LE HAILLAN	443 242 755 00025	79 RUE DE LA MORANDIERE - 33185 LE HAILLAN	FOURNITURE BOIS DE COFFRAGE	139 413.55 €	X		FRN
17	SOGECER LOCATION	ROQUES / GARONNE	511 987 422 00041	ROUTE DE FROUZINS - 31120 ROQUES S/GARONNE	LOCATION CLOTURE CHANTIER	5 252.90 €	X		FRN
18	ATELIER DE L'ARBRE	CHANCELADE	493 621 445 00029	CHEMIN DE LA FORET - 24650 CHANCELADE	EXPERTISE ESPACE BOISÉ CLASSÉ	5 635.00 €	X		FRN
19	SOL CONSEIL	MASSY	403 275 795 00017	9 RUE CONDALE - 33000 BORDEAUX	RAPPORT ETUDE STABILITE TALUS EBC	2 200.00 €	X		BET
20	LATAPIE SARL	ARTIGUES PRES BORDEAUX	334 818 028 00030	6 AV DU MILLAC - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX	LOCATION CABINE ELECTRIQUE	27 000.00 €	X		FRN
21	BDB TRAVAUX PUBLICS	ST MEDARD EN JALLES	533 102 059 00011	ZAC GALAXIE _ 5 AV ANDROMEDE - 33160 ST MEDARD JALLES	TERRASSEMENTS / RESEAUX SOUS DALLAGE	260 735.00 €	X		ST1
22	DACQUIN SUD OUEST	ST MEDARD EN JALLES	521 572 248 00046	ZAC GALAXIE _ 5 AV ANDROMEDE - 33160 ST MEDARD JALLES	PAROI BERLINOISE	200 500.00 €	X		ST1
23	ACL NETTOYAGE	EYSINES	492 115 506 00015	9 RUE DU CHENE - 33320 EYSINES	NETTOYAGE BASE VIE	47 816.50 €	X		FRN
24	ENERTEK	SAINT BENOIT	448 091 074 00030	6 RUE DU PRE MEDARD - 86280 ST BENOIT	BE INGENIERIE	215 000.00 €	X		BET
25	STIFOR	BLANQUEFORT	352 665 269 00069	13 RUE DU CDT CHARCOT - 33290 BLANQUEFORT	SCIAGE / CAROTTAGE	18 100.00 €	X		ST1
26	EURL ESCORT PROTECTION SECURITE	GRADIGNAN	533 714 291 00028	9 AVENUE DE LA MAEDELEINE - 33170 GRADIGNAN	GARDIENNAGE + TELESURVEILLANCE	368 074.00 €	X		FRN
27	OBJET	BLANQUEFORT	339 697 666 00040	RUE FRANCOIS COLI - 33290 BLANQUEFORT	PRESSE PAPIER BOIS	14 780.00 €	X		FRN
29	SERVI LOIRE INDUSTRIE	ANCENIS	350 466 462 00032	200 RUE DENIS PAPIN - 44150 ANCENIS	NETTOYEUR DECROTTEUR DE ROUES	11 680.00 €	X		FRN
30	AGENCE SEPPA	FLOIRAC	434 804 720 00028	29 AVENUE DES MONDAULTS - 33270 FLOIRAC	AGENCE DE COMMUNICATION	22 430.00 €	X		FRN
31	ARTEFACT	PARIS 12	399 710 201 00019	125 AVENUE DAUMESNIL - 75012 PARIS 12	MAQUETTE	48 100.00 €	X		FRN
32	CABINET DUPUIS	SAINT CIRGUE	443 901 566 00028	LD GIGNAC BAS - 81340 SAINT CIRGUE	MÉTRÉS	1 500.00 €	X		FRN
35	GIORGI BOCOLISHVILI	PARIS 14	511 874 455 00013	22 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE - 75014 PARIS 14	FILM	22 000.00 €	X		FRN
36	LUXIGON	PARIS 2	500 460 514 00028	11B RUE BACHAUMONT - 75002 PARIS 2	FILM 3D	16 000.00 €	X		FRN
37	CLAIRE JULIE SOISTIER	BORDEAUX	407 760 198 00033	31 COURS JOURNU AUBER - 33300 BORDEAUX	GRAPHISTE CONCEPTION PLAQUETTE	3 626.95 €	X		FRN
39	APSSO	CENON	504 584 830 00013	CHEMIN DE LISSANDRE - 33150 CENON	MONTAGE ARMATURE RADIER	127 000.00 €	X		ST1
40	MELLADO	CENON	418 838 678 00021	CHEMIN DE LISSANDRE - 33150 CENON	ACIERS	713 343.55 €	X		FRN
41	MARC DAL BOSCO	AURAY	318 064 755 00057	12 RUE DES TRICORS - 56400 AURAY	MÉTRÉS	11 000.00 €	X		FRN
42	VICTOR CELINE	LANDAUL	422 457 424 00022	LD KERLAPINETTE - 56690 LANDAUL	MÉTRÉS	3 940.00 €	X		FRN
43	SOLLASE SOBLINTER	TOULOUSE	315 065 698 00021	27 BOULEVARD DES MINIMES - 31022 TOULOUSE	BLINDAGES	2 138.64 €	X		FRN
44	SARL THOMAS	CENAC	438 583 619 00020	Z.A. BEL AIR - 33360 CENAC	TOLE METALLIQUE + PASSERELLE	868.00 €	X		FRN
45	TRAN VAN	TOULOUSE	502 821 242 00026	131 AVENUE DE LARDENNE - 31100 TOULOUSE	MÉTRÉS	4 000.00 €	X		BET
46	APPLICATION BETON	BEGLES	433 601 184 00024	97 RUE DU MARECHAL FOCH - 33130 BEGLES	COULAGE RADIER ET PLANCHERS	65 266.00 €	X		ST1
47	EGM GAMA TERMITES ENTREPRISE T T C	PESSAC	413 399 205 00033	4 ALLEE GAMAY - 33600 PESSAC	DETERMITAGE	4 850.00 €	X		ST1
48	SYNERGY	PESSAC	397 596 248 00013	69 AVENUE SURCOUF - 33600 PESSAC	DISTRIBUTION LETTRE AUX RIVERAINS	1 000.00 €	X		FRN
49	DANEY	BORDEAUX	471 202 424 00027	87 QUAI DE BRAZZA - 33100 BORDEAUX	LOT PLATRERIE - BUREAUX TEMOINS	9 500.00 €	X		FRN
50	FOUCAULT	RAMBOUILLET	789 060 894 00019	11 RUE DE TOULOUSE - 78120 RAMBOUILLET	FORMATION DETECTION FRAUDE IDENTITAIRE	1 950.00 €	X		FRN
52	BRUNETEAU	ST DENIS DE PILE	485 262 380 00010	43 CHEMIN DES TREILLES - 33910 ST DENIS DE PILE	FOURN ET POSE FAUX PLAFOND - BUREAUX TEMOINS	6 876.00 €	X		FRN
52	BRUNETEAU	ST DENIS DE PILE	485 262 380 00010	43 CHEMIN DES TREILLES - 33910 ST DENIS DE PILE	FOURN ET POSE FAUX PLAFOND	760 000.00 €	X		ST1
53	SAITA	ST MEDARD D'EYRANS	420 306 029 00018	ZA LA PRADE - 33650 ST MEDARD D'EYRANS	LOT PLOMBERIE	440 000.00 €	X		ST1
54	ATTEL INGENIERIE	LE PLESSIS ROBINSON	494 894 934 00012	10 AVENUE DESCARTES - 92350 Le Plessis Robinson	MATERIEL DE COM	4 380.00 €	X		FRN
55	NOVATIO	BORDEAUX	537 944 464 00016	30 RUE JOSEPH BONNET - 33100 BORDEAUX	PEINTURE BUREAUX TEMOIN	5 000.00 €	X		FRN
56	ATELIERS BRIVADOIS	BRIOUDE	323 447 847 00019	Z.I. AVENUE D'AUVERGNE _ RUE LOUIS PERGAUD - 43100 BRIOUDE	FABRICATION STRUCTURES METALLIQUES	49 292.50 €	X		FRN
57	ENTREPOSE ECHAFFAUDAGE	COLOMBES	389 363 110 00161	45 AVENUE LA FONTAINE - 33564 CARBON BLANC	MONTAGE STRUCTURES METALLIQUES	22 382.00 €	X		FRN
58	CBM	DIGOIN	453 535 606 00035	ZI DES MURIERS - 71160 DIGOIN	COFFRAGE PLANCHERS	328 000.00 €	X		ST1
59	GRANITS ET MATERIAUX	LE HOULME	333 786 580 00030	73 A RUE DU GENERAL DE GAULLE - 76770 LE HOULME	LOT B-05 PIERRE AGRAFÉE	501 500.00 €	X		ST1
61	AGRO - FROID	VILLENAVE D'ORNON	423 389 030 00010	165 AVENUE DES PYRENEES - 33140 VILLENAVE D'ORNON	LOT FROID	180 000.00 €	X		ST1
62	CREAT SERVICES	YVRAC	381 361 765 00054	ZI DES TABERNOTTES _ BAT 14 - 33370 YVRAC	LOT CUISINE	219 000.00 €	X		ST1
63	CEV ELECTRICITE BATIMENT	ARTIGUES PRES BORDEAUX	510 303 795 00015	8 ALLEE DES AULNES - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX	ELECTRICITE	9 511.20 €	X		ST2
64	UTRAM	LE PLESSIS ROBINSON	353 147 713 00112	16 AVENUE GALILEE - 92350 LE PLESSIS ROBINSON	LOCATION TELE - PREMIERE PIERRE	939.76 €	X		FRN
65	BRIAND INDUSTRIES SN	PONTCHATEAU	497 694 059 00021	11 RUE BENJAMIN FRANKLIN - 44160 PONTCHATEAU	VERRIERE	225 000.00 €	X		ST1
66	COFFRA TP	GARRABET	502 864 531 00012	LE CASTEL 6 - 09400 MERCUS GARRABET	COFFRAGES	13 170.50 €	X		FRN
67	VIDEIRA	MERIGNAC	420 551 434 00046	10 ALLEE MICHEL ANGE - 33700 MERIGNAC	MACONNERIE	97 748.93 €	X		ST1
68	SOBEBO	MERIGNAC	470 202 854 00076	25 AVENUE MAURICE LEVY - 33700 MERIGNAC	REALISATION RESEAU PVC	2 500.00 €	X		FRN
69	GOEPP	POMPORT	334 554 342 00025	LE BOURG - 24240 POMPORT	FLOCAGE	40 970.00 €	X		ST1
70	RAVOYARD	VAUDREY	409 947 538 00016	11 ROUTE D'ARBOIS - 39380 VAUDREY	STRUCTURE METALLIQUE	833 000.00 €	X		ST1
72	DIATRACE	EVRY	321 155 012 00040	12 RUE DU BOIS SAUVAGE - 91004 EVRY CEDEX	SCANNER A0	4 243.25 €	X		FRN
73	CIS	ST APPOLLINAIRE	379 386 220 00063	Z.I. DE TOCTOUCAU - 24 CHEMIN DE LOU TRIBAIL - 33610 CESTAS	INFORMATIQUE	148 941.81 €	X		ST2
74	RUI & CANDEIAS	Portugal	TVA PT505173212	CAMPO REDONDO _ COLOS 7630 - 282 ODEMIRA (Portugal)	CABLAGE, ECLAIRAGE, CHEMINEMENT	248 246.57 €	X		ST2
75	PROSECO	VINEUIL	432 780 849 00100	10/12 AVENUE DE LA FORET - 33320 EYSINES	DESEMFUMAGE	158 000.00 €	X		ST1
76	SEGONZAC	VAYRES	314 765 728 00048	ZONE INDUSTRIELLE CAMPARIAN - 33870 VAYRES	PLATRERIE	1 146 000.00 €	X		ST1

N°	NOM TIERS	SIEGE	SIRET AGENCE	COORDONNEES AGENCE	NATURE PRESTATIONS	MONTANT	OK	ATT	TYPE
77	COMPTOIR DES REVETEMENTS CELMA	VILLEURBANNE	972 502 355 00043	45 RUE DU MARAIS - 69100 VILLEURBANNE	SOLS SOUPLE	643 000.00 €	X		ST1
80	INASUS SL	Espagne	TVA ESB36197820	PAR A NUM 3, ESC 4 PISO 5 - LALIN	MENUISERIES EXTERIEURES	1 426 000.00 €	X		ST1
81	LANDES TUYAUTERIE INDUSTRIELLE	SAINT PAUL LES DAX	538 953 001 00020	1 RUE DE LA MINOTERIE - 40990 ST PAUL LES DAX	TUYAUTERIE R+1 ET R+3	41 876.00 €	X		ST2
82	CASTELLANI	AGEN	539 440 909 00015	11 RUE ROUSSANES - 47000 AGEN	TUYAUTERIE R+2 ET R+4	42 000.00 €	X		ST2
83	TRAJET EXPRESS	MERIGNAC	522 315 167 00026	18 AVENUE DE LA SOMME - 33700 MERIGNAC	TRAJETS	6 927.20 €	X		FRN
84	SIREC	PESSAC	328 357 256 00036	152 AVENUE JEAN JAURES - 33600 PESSAC	ETANCHEITE PROVISOIRE	12 000.00 €	X		FRN
85	ERVENT AQUITAINE	VILLENAVE D'ORNON	377 924 196 00027	ZAC DU HAUT MADERE _ RUE NICOLAS APPERT - 33140 VILLENAVE D'ORNON	FABRICATION SANS POSE DE MATERIEL DE VENTILATION	81 952.00 €	X		ST2
87	JPM SOLS	ST AMADOU	485 361 232 00013	6 ROUTE DES PUJOLS - 09100 ST AMADOU	PONCAGE PLANCHERS	35 000.00 €	X		ST1
88	SEMSAT	BORDEAUX	789 387 164 00013	22 RUE DE L'HERMITAGE - 33200 BORDEAUX	VDI - CONTRÔLE D'ACCES - INTRUSION - HORLOGE	169 055.39 €	X		ST2
89	EL MOURTADI	LUDON MEDOC	753 666 072 00016	18 RUE DU CHÂTEAU D'AGASSAC - 33290 LUDON MEDOC	CALORIFUGEUR	113 352.00 €	X		ST2
90	SPPI	LORMONT	479 461 782 00027	PARC D'ACT. DOCKS MARITIME _ BAT 4C _ QUAI CARRIET - 33310 LORMONT	REVETEMENTS MURAUX	275 000.00 €	X		ST1
91	ESPACES COULEURS	AMBARES ET LAGRAVE	421 798 042 00022	15 RUE CHANTE ALOUETTE - 33440 AMBARES ET LAGRAVE	REVETEMENTS MURAUX	280 000.00 €	X		ST1
92	ARBRES AQUITAINE DUPRAT HERVE	LEOGNAN	438 054 488 00020	ZA LA RIVIERE _ 17 RUE LATECOERE - 33850 LEOGNAN	ELAGAGE	2 200.00 €	X		FRN
93	DUPUY FRERES	CAVIGNAC	441 083 649 00042	305 CHEMIN DE LA TUILERIE - 33620 CAVIGNAC	CHARPENTE BOIS	112 000.00 €	X		ST1
95	FORBETON	BLANQUEFORT	315 092 189 00051	4 RUE JACQUES CARTIER - 33290 BLANQUEFORT	CAROTTAGE	6 189.00 €	X		FRN
96	SGH TELECOM	LIMOGES	789 028 149 00019	24 RUE ATLANTIS - 87069 LIMOGES	TIRAGE DE CABLES POSE APPAREILLAGES	46 000.00 €	X		ST2
99	BTPB	CESTAS	434 397 030 00041	ZI AUGUSTE 4 _ IMPASSE DE LA BILLAOUDE - 33610 CESTAS	SERRURERIE	144 000.00 €	X		ST1
100	CODITEM	VALENTON	385 016 217 00031	ZI 12 RUE DU BOIS CERDON - 94460 VALENTON	NACELLE DE NETTOYAGE	156 000.00 €	X		ST1
101	ENERGIE PLUS ET MIEUX	ANNESSE ET BEAULIEU	514 547 272 00021	35 ROUTE DES PLANTES - 24430 ANNESSE ET BEAULIEU	TEST PERMEABILITE SUR PORTE SOUFFLANTE	350.00 €	X		FRN
102	PLEBAC	EYSINES	453 128 944 00015	160 AVENUE JEAN MERMOZ - 33320 EYSINES	FACADE TOLEE	307 000.00 €	X		ST1
103	LACROIX JEAN LUC	LUDON MEDOC	434 109 054 00016	31 RUE DE PIGET - 33290 LUDON MEDOC	TUYAUTERIE	5 000.00 €	X		ST2
106	SOBEBO	MERIGNAC (33)	470 202 854 00076	Espace Phare, 25 avenue Maurice Lévy - 33695 MERIGNAC	Canalisateur - terrassement tous fluides	135 806.00 €	X		ST1
107	SAITA	ST-MEDARD-D'EYRANS (33)	420 306 029 00018	Parc d'Activités "La Prade" - 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS	Conception et réalisation d'installation de Génie climatique	590 000.00 €	X		ST1
108	DOMOHELIOS	MERIGNAC (33)	499 407 146 00020	10, Rue Faraday ZI du Phare - 33700 MERIGNAC	Conception et réalisation d'installations Photovoltaïques	575 200.00 €	X		ST1
114	GINKO	PARIS	507 385 516 00020	2 RUE DE LA ROQUETTE - 75011 PARIS	STRUCTURE	31 000.00 €	X		MOE
118	GACHICHAN WILLIAM	BAYONNE	353 877 780 00059	88 RUE MAUBEC - 64100 BAYONNE	TUYAUTERIE	16 500.00 €	X		ST2
119	KEL'AIR	BORDEAUX	481 845 899 00048	16 AVENUE MARECHAL JOFFRE - 33700 MERIGNAC	CVC	3 875.42 €	X		ST2
120	DELTA 2i	CLERMONT FERRAND	950 372 318 00044	18 RUE JEAN CLARET_PARC TECHNO. LA PARDIEU - 63063 CLERMONT FERRAND	Developpement - Conception de la gestion technique	175 220.00 €	X		ST2
121	DSA	EYSINES	443 865 043 00030	14 RUE PIERRE GAUTHIER - 33320 EYSINES	ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	155 000.00 €	X		ST1
122	AQUITAINE THERMOGRAPHIE - TABUTEAU	TRESSES	508 386 984 00035	34 CHEMIN DE COMTESSE - 33370 TRESSES	CONTRÔLE ETANCHEITE - BUREAU TEMOIN	450.00 €	X		FRN
124	AIRTECH	ANGLET	409 129 541 00044	21 RUE DU MOULIN DE BRINDOS - 64600 ANGLET	FABRICATION SANS POSE DE MATERIEL DE VENTILATION	114 000.00 €	X		ST2
126	SARP SUD OUEST	EYSINES	341 039 857 00469	6 RUE JEAN BAPTISTE PERRIN - 33320 EYSINES	INSPECTION VIDEO RESEAUX SOUS DALLAGE	2 905.00 €	X		FRN
127	JOHAN BOUQUIER	FAY AUX LOGES	798 101 432 00010	7 RUE DU CARROUGE - 45450 FAY AUX LOGES	REALISATION PLANS	5 180.00 €	X		FRN
128	TOLERIE INDUSTRIELLE	PARTHENAY	320 800 139 00034	15 RUE EDOUARD BRANLY - 79201 PARTHENAY CEDEX	TRAVAUX DE GAINE R+7	38 000.00 €	X		ST2
129	PHARCOS TUBES	LA MADELEINE DE NONANCOURT	529 057 374 00017	9 RUE GEORGES CLOAREC - 27320 LA MADELEINE DE NONANCOURT	POSE DE TUBE INOX	22 000.00 €	X		ST2
130	CCS CHAUD CLIMATISATION SERVICES	LOUCHATS	752 303 537 00019	18 ALLEE DES BECASSES - 33125 LOUCHATS	POSE DE DETENTE DIRECTE	19 666.54 €	X		ST2
131	GASCOGNE ENERGELEC	AUCH	316 915 834 00022	4 RUE AMIRAL BUGARD - 32000 AUCH	FOURNITURE ET POSE GROUPE ELECTROGENE 400KVA	69 773.35 €	X		ST2
132	MOUCHEBEUF	SAINT DENIS DE PILE	399 508 456 00015	16 ROUTE LA REUILLE - 33910 SAINT DENIS DE PILE	TUYAUTERIE	24 000.00 €	X		ST2
133	ROUZES OCEAN	EYSINES	450 773 262 00040	178 AVENUE JEAN MERMOZ - 33320 EYSINES	BOXES RDC	55 000.00 €	X		ST1
137	L'ART DU BETON PREFABRIQUE	CHASSENEUIL DU POITOU	444 379 093 00016	Les Roches De Vert - 86360 Chasseneuil Du Poitou	ELEMENTS PREFABRIQUES	55 830.00 €	X		FRN
138	LACOSTE TRAITEUR	EYSINES	538 812 843 00026	Av De La Foret - 33320 Eysines	TRAITEUR	4 619.25 €	X		FRN
141	S3E STE ECHELLES ECHAFAUDAGES ESCALIERS	PESSAC	420 464 877 00026	8 Av Gustave Eiffel - 33600 Pessac	LOCATION ECHELLES ET MAINS COURANTES	7 969.85 €	X		FRN
142	SIMA SOC INDUSTR MARITIME D'APPRO	BORDEAUX	381 151 174 00012	88 Rue Delbos - 33300 Bordeaux	FOURNITURE ELINGUES	4 374.90 €	X		FRN
143	SORIBA SOCIETE RECHERCHE ET NDUSTRIALISATION	CHALLANS	788 374 577 00021	Rue Gustave Eiffel - 85300 Challans	ELEMENTS PREFABRIQUES	84 342.62 €	X		FRN
145	TECHNO-BAT AQUITAINE	BORDEAUX	480 870 575 00010	47 Rue Bouthier - 33100 Bordeaux	FOURNITURE ACCESSOIRES DE COFFRAGE	37 151.90 €	X		FRN
147	NET CONCEPT	SOUFFELWEYERSHEIM	390 339 646 00049	21 B Rue des Tuileries - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM	POSE DE FILET SOUS LA VERRIERE	45 000.00 €	X		ST1
148	ALPHA CEILING	AILLAS	794 124 214 00014	4 domaine de Lhoumiel - 33124 AILLAS	FAUX PLAFOND	154 000.00 €	X		ST1
149	PEYROUTAS	CESTAS	334 968 708 00027	1 Bis Avenue du Professeur Fleming - 33610 CESTAS	FAUX PLAFOND	154 000.00 €	X		ST1
150	B2R	TAURIAC	404 162 265 00031	Rue Damet - 33710 TAURIAC	FAUX PLAFOND	154 000.00 €	X		ST1
151	SUD EST ACOUSTIQUE	VALENCE	512 893 363 00030	6 Avenue Jean Monnet - 26000 VALENCE	MENUISERIES INTERIEURES (GRADINS+ESTRADE)	10 500.00 €	X		ST1
153	MOESGA	ESPAGNE	33 0031425255	GRUPO VIRGEN DE LA SALUD 14 - 08914 BADALONA	MENUISERIES EXTERIEURES	185 115.00 €			ST2